

Il y a beau temps que la Déclaration de 1948 n'est plus appliquée aux Français !

écrit par BobbyFR94 | 6 décembre 2018



<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/06/le-10-a-marrakech-macron-va-remplacer-nos-droits-par-ceux-des-migrants-appliquant-la-declaration-de-1948/>

Heu Christine, je suis au regret de te dire que c'est inexact, pas la déclaration en elle-même mais le fait que ces articles seront respectés, car, aujourd'hui, et depuis pas mal de temps, certains ne le sont déjà plus, en France en tout cas, dans les FAITS !!!

DEMONSTRATION :

Article 3 :

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Ca commence mal, « à la liberté, oui, pour les Racailles uniquement et les polytocards, quand à la sécurité – aujourd'hui en 2018, pas la peine d'en écrire plus ...

A la sûreté de sa personne ? Traverser une rue, de nos jours,

ça devient dangereux, manger aussi d'ailleurs, et même si on va en prison, là, c'est CARREMENT la « fosse aux LIONS...du califat » ...

Et je ne parle pas des mini-califats un peu partout en France, appelées zones de non-droit, donc celui de la sûreté de la personne, y zont pas lire ça, nos chers muzzs de France :-((((

Article 4 :

Nul ne sera tenu en esclavage.

L'union Européenne et les banques sont EN TRAIN de nous mettre en esclavage, avec le MES notamment (Mécanisme Européen de Sécurité), mais d'abord en AUGMENTANT de manière EXPONENTIELLE la précarité dans notre pays, c'est à dire bosser pour une cacahuette !

Article 7 :

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi

Mais CERTAINS sont » plus égaux » que d'autres, voir même carrément « PROTEGES » en tant qu'espèce appelée à « dominer » !!

Au vu des décisions de justice, et tu en sais quelques chose, Christine, là aussi, j'ai bien plus que des doutes !!!

Article 13 :

Toute personne a le droit de circuler librement

Manifestement, ceux qui ont écrit ça n'étaient jamais allés chez les musulmans, ou n'en avaient JAMAIS « hébergés », comme c'est le cas ici depuis des années !!

Article 26 :

Toute personne a droit à l'éducation.

Oui, mais aujourd'hui, laquelle ? Celle prônée par la Schiappa, ou par la charia ?

Article 25 :

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être, et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux(...)

» TAKA-I-CROIRE » au niveau de vie du Gilets Jaunes par exemple !!

La santé, on voit l'état des hôpitaux en France, grâce à qui on sait ...

Son bien-être, vu les cauchemars ambulants et les prédictions d'un monde musulman, là encore...

Idem pour la famille, notamment pour nos enfants ...

L'alimentation, c'est sûr qu'avec « le halal pour tous », les poulets aux hormones, et autres « gâteries » arrivant grâce à l'AGCS, là encore, on est mal barré !!

L'habillement, là c'est CARREMENT CARNAVAL un peu partout en France, avec des NINJAs partout, ahahahaha !!

Le logement, il faut déjà pouvoir en avoir un pour ça...

Les soins médicaux, au vu de l'état du système de santé, là, HMMMMM, j'ai comme des doutes !!

Article 19 :

Tout individu a droit à la liberté d'opinion, et d'expression ...pourvu que cet individu pense « politiquement correct », selon la KOMMANDATUR qui gouverne en France !!

Eric ZEMMOUR, Georges Ben SOUSSAN, et toi, Christine et Pierre CASSEN, et bien d'autres, en savent quelque chose, de ces, HMMM, droits-là ...

Bon, j'arrête là, je veux pas stigmatiser...les Français !!!